



**A l'attention des parents d'élèves
des communes de Voisenon
et de Montereau sur le Jard**

Voisenon, le 19 janvier 2021

**Informations liées aux nouvelles directives du couvre-feu et des
différents temps périscolaires**

Couvre-feu sur les temps périscolaire du soir / mercredi / étude :

Concernant les différents temps d'accueils de Voisenon/Montereau-sur-le-jard, aucun changement d'horaire n'aura lieu, nous fermerons comme à notre habitude à 18h45. Les parents devront cependant se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire du couvre-feu en cas de dépassement des horaires annoncé par l'Etat (18h). L'attestation de déplacement dérogatoire du couvre-feu est disponible sur le site du ministère de l'intérieur.

Temps méridien :

Le temps de restauration sera également maintenu pour les élémentaires et les maternels. Cependant pour tenir compte des nouvelles mesures annoncées par l'Etat, l'organisation de la restauration pour les élémentaires devra être modifiée. L'organisation pour la restauration des maternels reste inchangée.

Pour les classes élémentaires et afin de pallier au manque de place au sein de la cantine, il s'avère donc nécessaire de procéder à un roulement entre classes sur le temps de restauration :

- Les lundi et mardi, les enfants de trois classes d'élémentaires mangeront à la cantine tandis que les enfants des deux autres classes mangeront sur l'école dans leur classe avec un repas froid directement fournis par le prestataire GERES.
- Les jeudi et vendredi, les enfants des classes n'étant pas passées par la restauration scolaire, mangeront à la cantine sur les deux jours restants. Les enfants ayant déjà mangé à la cantine mangeront un repas froid dans leurs classes également fournis par le prestataire.

Ce fonctionnement sera mis en place à partir de lundi 25 janvier 2021.

Dans le but d'alléger le fonctionnement de cette organisation, nous invitons les parents dans la mesure de leur possibilité, à faire manger leurs enfants à la maison.

Aucun changement au niveau de la tarification ne sera effectué.

Ces mesures sont susceptibles d'être modifiées en fonction des annonces du gouvernement.

Nous mettons tout en œuvre afin de maintenir l'ouverture des différents temps périscolaire et méridien pour les familles.

Merci pour votre compréhension.

Le Président, Christian HUS

Le Vice-Président, Benoît DUVEAU

